

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS
DE NORD LILLE**

Rapport établi conformément à l'article L.331-12 du Code de la consommation¹

Préambule : la commission de surendettement des particuliers de Nord Lille est compétente pour les arrondissements de Lille et de Dunkerque. Elle s'est réunie à 30 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

L'année 2015 est marquée par une baisse des dépôts de 8,2 %, quasiment de même ampleur que dans l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais (- 8,6 %) et plus forte qu'au niveau national (- 5,9 %). Le taux de redépôts est estimé pour 2015 (janvier à septembre) à 50,65 %. Ce taux est supérieur de 1,95 point à celui de 2014 (48,70%).

Recevabilité et orientation

La part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (12,7 %) est supérieure respectivement de 1,2 point et 1,4 point aux références nationale (11,5 %) et régionale (11,3 %). La part des dossiers orientés vers une procédure de rétablissement personnel (33,7 %) est supérieure à la référence nationale (31,6 %) mais inférieure à la référence régionale (36,9 %). Il est à noter que ce pourcentage est en hausse de 6,9 points par rapport à 2014 (26,8 %).

Solutions amiables / mesures imposées ou recommandées / mesures d'effacement de dettes

En 2015, un dossier sur trois a été traité en mesures immédiates, soit une hausse de 23,4 % par rapport à 2014. Cette proportion est en phase avec la très forte baisse, de 45,6 %, des plans définitifs, qui ne sont possibles que si l'intégralité des dettes peut être réglée, depuis la nouvelle loi bancaire.

Mesures pérennes et mesures provisoires

Le taux de solutions pérennes est en hausse de près de 10 points en 2015 (74,1 %) par rapport à 2014 (64,1 %) sur la commission. Ce taux reste cependant en deçà des références régionale (77,4 %) et nationale (76,8 %), même si l'écart est moins important qu'en 2014 (68,9 % en région, 71,6 % au niveau national).

¹ « Chaque commission de surendettement des particuliers établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

g r a

**Relations de la commission et de son secrétariat
avec les autres acteurs de la procédure et avec des organismes tiers**

Relations avec les parties prenantes de la procédure	Nombre de réunions²	Objectif / Thème de la réunion
Tribunal ou greffe du tribunal	4	Réunions de concertation avec les juges et les membres des greffes (1 Roubaix, 1 Tourcoing, 1 Roubaix/Lille/Tourcoing, 1Hazebrouck)
Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX)	2	Échanges par mail ou téléphone, et participation aux commissions de juillet et octobre 2015
Organismes et travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	21 réunions	Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés : 313
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	3 réunions	Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés : 38
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	2 réunions	Nombre de travailleurs sociaux assimilés rassemblés : 20
Autres parties prenantes : Établissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...	0	
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)	0	

² (organisées ou participation)

Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure

Principales difficultés rencontrées dans l'application de dispositions de la procédure

- Difficultés de valorisation des biens détenus en indivision et pour traiter le sort de ces biens
- Mise en place de recommandations de suivi budgétaire et/ou social : comment suivre ces préconisations et connaître leur réelle mise en place ?
- Sort des biens en PRP avec LJ
- La gestion des AR dématérialisés avec le tribunal de Roubaix

Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées

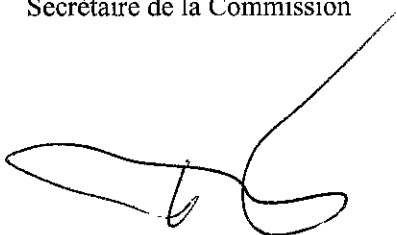
- Notion de changement de situation difficile à comprendre, entraînant de nombreux redépôts sans cause
- Mise en place du plan qui nécessiterait l'aide d'une assistante sociale
- Accroissements fréquents des charges durant la période d'instruction ou de négociation
- Plans pour vendre un bien immobilier sans succès, compte tenu du marché immobilier

Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure

- Des créanciers essaient de recouvrer des dettes éteintes ou effacées.
- Dettes à caractère frauduleux (CAF) non reconnues par certains juges en l'absence de jugement

Date : 26/2/2016

Secrétaire de la Commission



Président de la Commission



Annexe n°1 du rapport d'activité
Données d'activité 2015³

	Année 2015	Année 2014	Variation 2015 / 2014 (en %)
Dossiers déposés (en nombre)	7 570	8 244	-8,18%
Dont dossiers déposés avec bien immobilier (résidence principale)	595	-	-
Dont proportion de redépôts (en % sur 9 mois)	50,65%	48,70%	-
Dont proportion de redépôts suite à une suspension d'exigibilité (en % sur 9 mois de janvier à septembre)	8,32%	13,58%	-
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nb)	7 114	7 643	-6,92%
Dossiers recevables (y compris dossiers Jugés recevables)	6 666	7 198	-7,39%
- Dont dossiers recevables avec bien immobilier (résidence principale)	520	-	-
- Dont proportion de dossiers recevables avec une capacité de remboursement négative	58,69%	-	-
Dossiers irrecevables (A)	560	553	+1,27%
Décisions d'orientation des Commissions (en nb)	6 752	7 261	-7,01%
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire	2 800	2 460	+13,82%
- vers une procédure de réaménagement de dettes	3 952	4 801	-17,68%
Mesures de rétablissement personnel (en nb) (B)	2 730	2 398	+13,84%
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	2 712	2 390	+13,47%
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	18	8	+125%
Mesures de réaménagement des dettes (en nb) (C)	4 057	5 039	-19,49%
- Plans conventionnels conclus	646	1 187	-45,58%
- dont plans conventionnels conclus réglant l'intégralité de l'endettement (2014 est sur 9 mois)	429	408	-
- dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	70	75	-
Mesures imposées ou recommandées (avec MIRI)	3 411	3 852	-11,45%
- dont mesures imposées ou recommandées immédiates élaborées	2 719	2 203	+23,42%
- dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	1 539	1 956	-21,32%
Dossiers clôturés toutes phases (en nb) (D)	689	874	-21,17%
Autres sorties (E)	79	64	+23,44%
Dossiers traités par les Commissions (en nb) (A+B+C+D+E)	8 115	8 928	-9,11%
Renvoi des dossiers par les juges aux commissions (en nb)	2	8	-75%
Recommandations homologuées par les juges (en nb)	3 576	2 835	26,14%

³ France métropole et hors métropole

h h

Structure de décision de la commission

	Données commission	Données région	Données nationales
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en % des dossiers traités)	12,70%	11,34%	11,49%
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	33,72%	36,94%	31,60%
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	7,96%	8,27%	11,38%
Part des mesures imposées ou recommandées (hors MIRI) (en% des dossiers traités)	8,53%	9,93%	12,53%
Part des mesures imposées ou recommandées immédiates (MIRI) (en % des dossiers traités)	33,51%	29,51%	28,71%
Part des sorties diverses (en % des dossiers traités)	3,59%	4,00%	4,29%
Taux de solutions pérennes	74,13%	77,43%	76,85%

Annexe 2 du rapport d'activité
Typologie de l'endettement

Année 2015 données de la Région Nord-Pas-de-Calais

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Moyenne des dettes en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	483 889,00	16 462	79 639	77,80%	29 394,30	88,27%	4,84
Dont Autres dettes financières	10 540,18	9 122	11 233	1,69%	1 155,47	48,91%	1,23
Dont Dettes financières consommation	308 364,2	15 284	65 652	49,58%	20 175,62	81,96%	4,30
Dont Dettes financières immobilières	164 984,6	1 685	2 754	26,53%	97 913,73	9,04%	1,63
Dettes de charges courantes	71 524,57	14 955	61 281	11,50%	4 782,65	80,19%	4,10
Autres dettes	66 549,07	9 843	22 397	10,70%	6 761,06	52,78%	2,28
Endettement global	621 962,6	18 649	163 317	100,00%	33 350,99	100,00%	8,76

Année 2015 données de la commission Nord Lille

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Moyenne des dettes en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	171 704,07	5 965	28 884	75,69%	28 785,36	89,60%	4,84
Dont Autres dettes financières	4 009,40	3 232	4 004	1,77%	1 240,53	48,55%	1,24
Dont Dettes financières consommation	110 500,2	5 625	24 024	48,71%	19 644,47	84,50%	4,27
Dont Dettes financières immobilières	57 195,13	565	856	25,21%	101 230,3	8,49%	1,52
Dettes de charges courantes	26 214,85	5 292	21 539	11,56%	4 953,67	79,50%	4,07
Autres dettes	28 931,68	3 372	7 274	12,75%	8 579,97	50,65%	2,16
Endettement global	226 851,2	6 657	57 697	100,00%	34 077,09	100,00%	8,67

Handwritten marks: a stylized signature or initials.